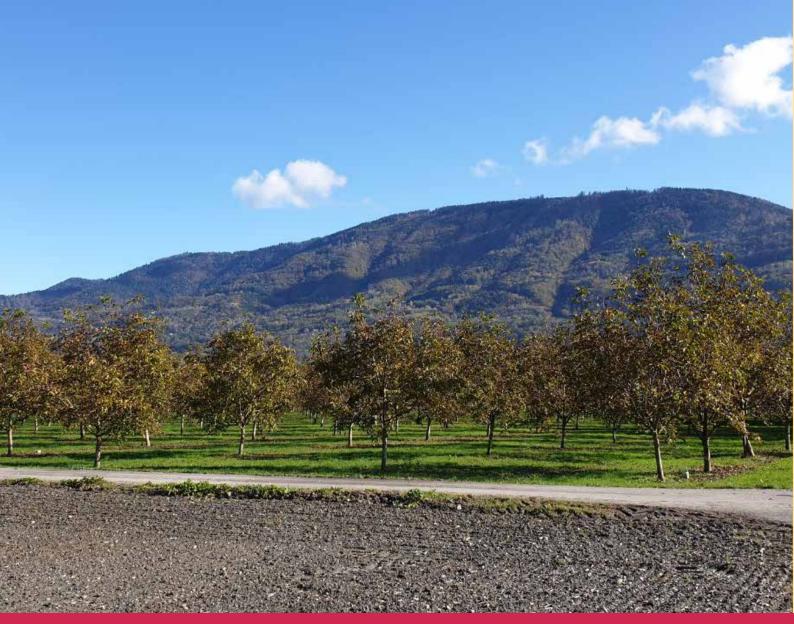
# Buisseran magazine

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU VILLAGE DE LA BUISSIÈRE



> Remerciements à la gendarmerie **P.2**/// > Editorial **P.3**/// > Vœux du Maire **P.4**/// > Le pont arrive ! **P.5**/// > Cérémonie du 11 novembre **P.6**/// > Incivilités **P.7**/// > État civil **P.8**/// > Accueil des nouveaux habitants **P.10**/// > Un joyeux Noël à la salle des fêtes **P.12**/// > Un Noël partagé **P.13**/// > Déchetterie du Touvet **P.14**/// > Rivières, une gestion partagée **P.15**/// > Associations **P.16**/// > A noter dans vos agendas / Horaires de Mairie et des déchetteries **P.23**///





## Remerciements à la gendarmerie

Chaque année en période de récoltes, les agriculteurs sont confrontés à de nombreux vols de noix, de fruits, de légumes.

Cette année n'a pas fait exception, mais de nouveau, nous avons pu compter sur les gendarmes des brigades du Touvet et de Pontcharra, qui ont fait de nombreuses interventions et pris les contrevenants sur le fait. Nous tenons à les remercier pour leur vigilance et leur soutien.

Stéphane Masset, agriculteur





#### Chers Buisserans!

En ce début d'année, permettez-moi de vous présenter nos vœux traditionnels. Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020. Que celle-ci soit belle, douce et agréable pour chacun d'entre vous, vos familles et vos proches.

Les années précédentes, je vous présentais les travaux réalisés ou en cours ainsi que les projets. En raison des élections, le 15 et le 22 mars la loi m'interdit de faire le bilan du mandat. Je vous laisse donc apprécier ce qui a été réalisé et les travaux en cours.

Toutefois, je peux vous dire que ce mandat a été pour moi la consécration de mon choix d'être élu et de donner de mon temps au profit de mon village et de ses habitants.

2001 - 2008 : Conseiller Municipal

2008 – 2014 : 1<sup>er</sup> Adjoint 2014 – 2020 : Maire

Ces 19 ans écoulés laissent en moi de nombreux souvenirs et un peu de nostalgie bien sûr. Un peu de regret également, car satisfaire tout le monde est une mission impossible.

J'ai essayé de gérer au mieux les tracas quotidiens et d'apporter naturellement mon aide. Une vie de Maire est trépidante et nécessite une grande disponibilité. J'espère avoir été à la hauteur de vos attentes.

J'ai vécu la fin de l'administration « tout papier » pour passer au « tout numérique » et la mise en place de la dématérialisation qui se terminera en 2020.

Mon souhait était de continuer à faire évoluer notre village tout en gardant son côté rural. Mon espoir est de revoir un jour un commerce et un bar s'installer, lieux de rencontres et d'échanges qui manque cruellement.

Heureusement, de nombreuses animations existent. Je remercie chaleureusement tous les membres des associations qui complètent en ce domaine les Elus au sein de la commission « Fêtes et Cérémonies » ou du CCAS. Je souhaite que ces relations se renforcent et perdurent afin de démontrer que le bénévolat reste gratifiant.

Un regret toutefois, en raison des élections, la « Foire des Bourgeons » n'aura pas lieu cette année. Son succès avec son vide grenier reste intact et elle pourra facilement être « relancée » en mars 2021 avec une nouvelle équipe.



Total Section Control Control

Magazine municipal N°71 - janvier 2020

///Directeur de la publication : André Maitre

///Directeur de la communication : Christelle Carron

///Conception : Print & Design (06 79 88 91 91)

///Réalisation : Print & Design

///Impression :CEWE best in print

///340 exemplaires

///Dépôt légal : 03 août 1994

Je me retire donc confiant pour l'avenir, au bon moment avant que l'âge ne me pousse vers ceux que l'on nomme « vieux sages ». C'est une part de ma vie que je laisse avec émotion, une page enrichissante qui se tourne, parfois épuisante, mais qui m'a donné beaucoup de satisfaction.

Nul doute que les contacts humains quotidiens vont me manquer.

Vous allez me manquer !!

Place à ceux qui apporteront sans nul doute leur regard neuf tourné vers l'avenir.

Je remercie chacun d'entre vous pour ce que vous m'avez apporté.

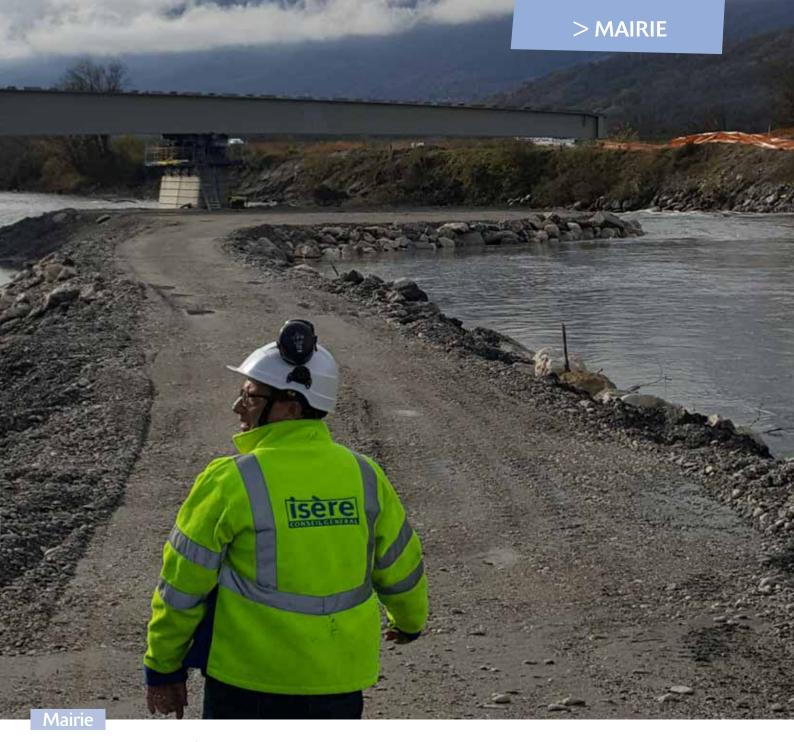
Les Conseillers Municipaux et les Employés Communaux se joignent à moi pour vous présenter ainsi qu'à vos proches des vœux de santé, de réussite dans vos projets et du réconfort à ceux qui sont dans la peine.

Nous vous souhaitons une excellente année 2020. Bonne lecture du dernier « Buisseran » du mandat.



Les vœux du Maire 2020





# Le pont arrive!

/// C'est ce qui nous relie ; d'une rive à l'autre, de La Buissière au Cheylas notre vallée était coupée. Cela fait six années que ce lien manque.

Les travaux avancent : la structure métallique de notre pont est maintenant en place.

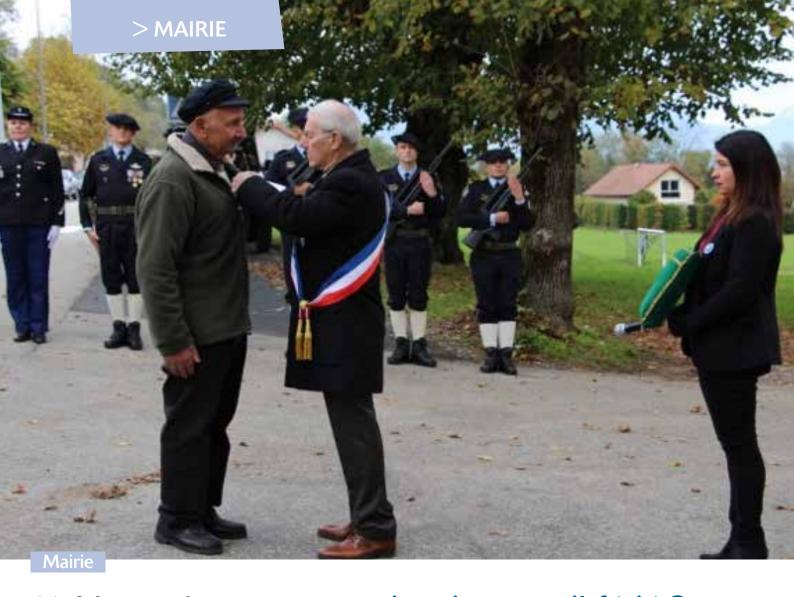
Il a fallu de nombreuses pièces soudées les unes aux autres pour construire le « squelette » du pont. Cette opération achevée sur la rive du Cheylas, il fallait ensuite déplacer cet assemblage au-dessus de l'Isère.

Et c'est grâce à un ingénieux système de poulies et treuil en adéquation avec la précision des intervenants que l'ossature métallique de plus de 300 tonnes a quitté sa zone de construction pour être placée dans sa position en appui sur les piliers.

La suite des opérations consiste à placer les blocs de béton, réalisés à Barraux, pour « habiller » la structure métallique et permettre la réalisation de la route.

En plus du projet initial de reconstruction, une liaison hydraulique sera placée dans le pont permettant de raccorder les deux rives entre elles et ainsi assurer un meilleur service de distribution des eaux potables.

Les prévisions des constructeurs envisagent le pont opérationnel pour cet été.



# 11 Novembre : pourquoi ce jour est-il férié ?

/// Chaque année, hommages et commémorations se succèdent le 11 novembre. La France commémore l'armistice de la Grande Guerre de 1914-1918.

Le 11 Novembre 1918 est une date historique dans l'Histoire de France : l'armistice est signé à 5H15 par les représentants Alliés (France - Empire Britannique - Etats-Unis) et ceux de l'armée allemande, dans un wagon, installé dans la clairière de Rethondes au cœur de la forêt de Compiègne, dans l'Oise.

En 1920, le parlement vote à l'unanimité une loi qui autorise à placer la dépouille d'un soldat inconnu sous la chapelle ardente sous l'Arc de Triomphe, en hommage à tous les soldats disparus pendant la Première Guerre mondiale.

Deux ans plus tard, le 24 octobre 1922, le 11 novembre devient officiellement un jour férié dédié aux commémorations.

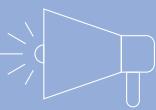
Depuis, cette journée est rythmée par les hommages rendus aux combattants et aux victimes de la Première Guerre mondiale.

Ce 11 Novembre 2019, les Buisserans et le conseil Municipal se sont rassemblés devant le monument pour célébrer cette commémoration et honorer nos soldats morts pour la France. Les noms des 29 soldats figurants sur le monument aux morts ont été cités un à un.

Pour le 101 ème anniversaire de l'armistice, le 7ème bataillon des Chasseurs Alpins de Varces a accompagné la cérémonie. Après les dépôts de gerbes et l'appel des morts, Jean Claude Tardy-Covet a reçu la croix du combattant pour sa présence en Algérie en 1963-1964.

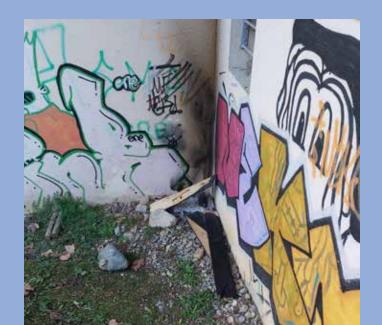






# **INCIVILITÉS**

"La mairie doit-elle investir dans des caméras de surveillance "



afin de faire face aux incivilités graves qui se développent dans notre village?











# État Civil 2019

#### **CARNET ROSE**

PAPINUTI Baptiste (M) 3/01/2019 CARA Charlotte (F) 7/02/2019 MASSET Allessia (F) 24/04/2019 VEROT Emma (F) 16/07/2019 LABETOULLE Emma (F) 15/10/2019 GAUMER Albane (F) 6/11/2019

#### **DECES**

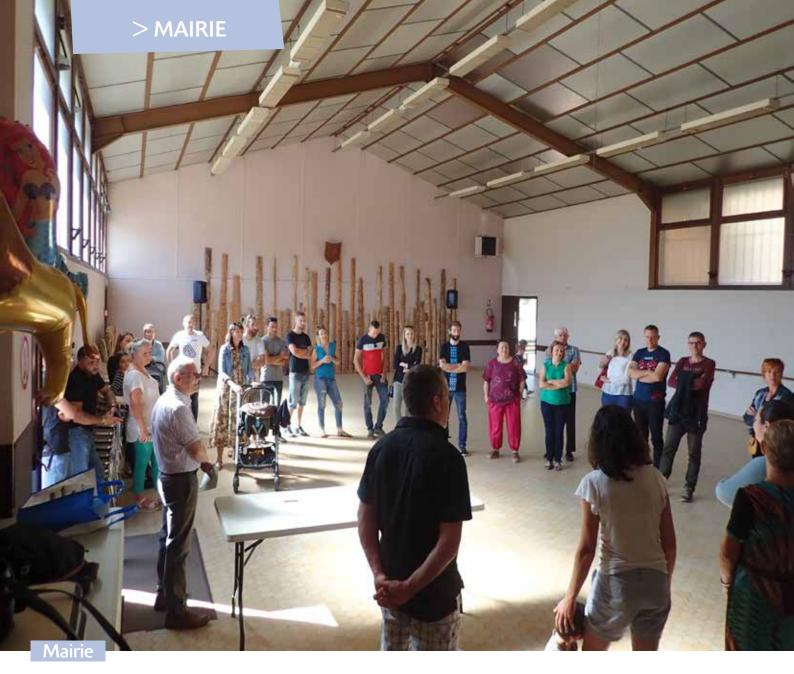
**HELLION Alain 08/01/2019** BREUIL Philippe 07/11/2019 VIAL Robert 18/05/2019

#### **CARNET BLANC**

DURIF Philippe et GUNGOWA Dharmowtee: 13/04/2019 MOLLARD Sébastien et PAGANON Nadia: 18/05/2019 THIBAULT Sébastien et SAMYN Céline : 29/06/2019 GRANGE Guillaume et SALVETTI Delphine: 06/07/2019 NAVOA GARNICA David et TARDY Ánaïs : 06/07/2019 CARRON Ludovic et JAMONEAU Pauline: 06/07/2019 ALBERGANTI Michaël et DI-NATALE Sophie: 07/09 /2019

Nota : Si vous souhaitez qu'une photo de votre publiée, pensez à nous l'envoyer par courriel ou

- Mariage Novoa Garnica David et Tardy Anais
- Mariage Grange Guillaume et Salvetti Delphine
- Mariage Carron Ludovic et Jamoneau Pauline
- Naissance de Emma Vérot
- Naissance de Allessia Masset



### Accueil des nouveaux habitants

/// Le samedi 21 septembre 2019, les nouveaux habitants du village étaient invités à un pot de bienvenue à la salle des Fêtes.

En présence des employés communaux, des représentants des associations et des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le Maire André Maitre et l'équipe municipale ont souhaité la bienvenue aux familles récemment arrivées à La Buissière.

C'était l'occasion de présenter la commune, son environnement et le fonctionnement des différentes structures du village et des associations qui contribuent à le faire vivre. Les évènements et manifestations festives qui marquent l'année ont également été abordés : goûter de Noel, Foire des Bourgeons, Feu de la Saint-Jean, Cinétoile, repas des Séniors et commémorations des 19 mars, 8 mai

et 11 novembre. Un livret d'accueil a été remis à chaque famille.

Ce moment de convivialité s'est conclu par le partage d'un verre de l'amitié et d'un buffet apéritif permettant de faire connaissance et d'échanger.

La population de notre village dépasse maintenant les 700 habitants. Le recensement qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020 permettra d'en connaître le nombre précis.







**Parlez-nous** de vos déplacements,

# PARTICIPE 7







# À I F



Merci de réserver aux enquêteurs le meilleur accueil. + d'infos sur smtc-grenoble.org





















# Un joyeux Noël à la salle des fêtes!

/// Cette année, le Père-Noël a eu un peu d'avance dans notre commune en venant le 8 décembre et en plus, il a échangé son traineau pour une Citroën B2 ! Il était accompagné de ses lutins, de plusieurs Mères-Noël et autres sapins ... Ces excentricités ne l'ont pas empêché de bien gâter les séniors de La Buissière.

Les membres de Centre Communal d'Action Social et de l'équipe municipale ont choisi un thème plus traditionnel pour le dernier repas des Séniors du mandat actuel. Un immense sapin illuminé entouré de multiples décorations lumineuses était là pour honorer les anciens du village et donnait le ton : des couleurs chatoyantes pour une fête chaleureuse.

Le Maire André Maître a tenu à féliciter les personnes présentes pour leur fidélité, a eu une pensée pour les disparus que l'on n'oublie pas et a fait le souhait d'être parmi les invités l'année prochaine.

C'est avec émotion que les deux doyens du jour, Mme Marie-Madeleine Pouchot-Rouge et M. Jacques Bordet ont reçu un petit présent gourmand.

Les festivités se sont poursuivies avec un repas savoureux, généreux en truffes et morilles, couronné par des bûches maisons.



Chaque convive est reparti avec une petite boîte de chocolats. L'achat de ceux-ci ont permis de participer au financement d'un intervenant artistique dans une école voisine.

Donner du sens et partager des valeurs dans la bonne humeur fait du bien à la tête et au cœur!



# Un Noël partagé

Cette année, le CCAS de la Buissière s'est associé avec les communes de Sainte Marie d'Alloix et de Sainte Marie du Mont pour organiser le Noël des enfants.

C'est sur la commune de la Buissière que les enfants des trois communes ont pu profiter d'une balade en calèche avec le Père Noël, et d'un goûter maison confectionné notamment par vos élus. Les enfants avaient aussi la possibilité de se faire maquiller par trois paires de mains expertes (Merci Sophie, Marjorie et Manon) et de choisir un ballon joyeusement préparé par les lutins Tom et Romain.



Une fois les ballons lâchés, les enfants se sont dirigés vers Sainte Marie d'Alloix où les attendait la compagnie Artiflette pour un Rocket Tiger Circus. Ce spectacle de cirque burlesque mêlant musique, jonglage, diabolo et magie, fut apprécié des petits et des grands.

Ce bel après midi s'est ensuite clos sur un dernier verre de l'amitié.





# La déchetterie du Touvet réouvre le lundi 13 janvier 2020 après un an de travaux

/// La communauté de communes, gestionnaire du site, a réalisé au cours de l'année 2019, des travaux d'extension, de modernisation et de mise en sécurité sur la déchetterie du Touvet. C'est donc une déchetterie nouvelle génération qui ouvrira ses portes aux usagers ce lundi 13 janvier à 8h30.

#### Les points forts de cette nouvelle déchetterie :

- Plus d'espace : 7600m² au lieu des 4600m² précedemment,
- Plus de types de déchets collectés tel que le plâtre et valorisés tel que le mobilier,
- Des quais sécurisés pour faciliter le déchargement des déchets, des alvéoles de grande capacité,
- Un espace de récupération de compost et broyat gratuit,
- Un point Réemploi\* pour déposer les objets inutilisés en bon état ou réparables,
- Une circulation fluidifiée dans les zones de déchargement créant un parcours pour les usagers,
- Un site éclairé et placé sous vidéosurveillance,
- Des compacteurs pour 4 types de déchets (bois, cartons, encombrants et ferailles) dans le but de réduire le vandalisme et les rotations de bennes (voir photo jointe).

Le Grésivaudan a investi 1,9 Millions d'euros HT pour la modernisation et la mise en sécurité de cette déchetterie, avec l'objectif d'améliorer encore le tri et la revalorisation des déchets déposés.



**Horaires :** Du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45 - Fermée tous les jours fériés

**Rappel :** L'accés aux déchetteries communautaires en gestion directe (Crolles, Saint-Ismier, Saint-Martin-d'Uriage et Le Touvet) est réservé aux particuliers et nécéssite une carte d'accès. Les dépôts sont gratuits jusqu'à 30m³ par foyer et par an.

\*les objets sont récupérés par la recyclerie R' de Récup de Pontcharra. Une permanence physique aura lieu un samedi matin sur 2, en alternance avec la déchetterie de Crolles.

> Retrouvez toutes les infos sur les déchetteries intercommunales sur www.le-gresivaudan.fr/dechetterie



# Rivières, une gestion partagée

/// Le bon écoulement des eaux et la prévention des risques d'inondation reposent en priorité sur l'entretien des rivières. Cet entretien résulte d'une collaboration forte entre tous les acteurs du territoire : l'État, les communes et les riverains. Le SYMBHI, à qui la communauté de communes a transféré sa compétence GEMAPI au 1er janvier 2019, apporte son appui et son expertise pour accompagner et coordonner l'action de chacun de ces acteurs sur le territoire.

La « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) vise la protection du risque inondation et la valorisation des milieux aquatiques à l'échelle d'un bassin versant hydrographique cohérent.

SYMBHI, créé en 2004 pour la mise œuvre des travaux de protection des crues de l'Isère, puis des autres grandes rivières, s'occupe dorénavant également des affluents du Grésivaudan.

Concrètement, le Syndicat poursuit l'étude et la mise en œuvre de projets d'aménagement hydraulique intégré mais il élargit le périmètre de ses missions : il anime la démarche et accompagne le territoire pour travailler sur d'autres axes de la gestion du risque (prévision des crues, développement de la conscience du risque, cohérence avec les outils d'urbanisme, diminution de la vulnérabilité), porte des

travaux plus ponctuels et assure l'exploitation et l'entretien des ouvrages (digues, plages de dépôt, pièges à embâcles).

La bonne gestion des cours d'eau repose sur une collaboration forte entre tous les acteurs du territoire : l'Etat au titre des différentes procédures règlementaires qu'il porte relatives à la gestion des risques, à la constructibilité et à la préservation des rivières, les communes en lien, en particulier, avec le pouvoir de police du Maire sans oublier les riverains soumis à l'obligation d'entretien en dépit de la compétence portée par les collectivités.

Dans la plaine de l'Isère, les propriétaires fonciers sont historiquement regroupés au sein d'associations syndicales pour assurer cette obligation.

Cet entretien est essentiel pour assurer le bon écoulement des eaux et la prévention des risques d'embâcles et de débordements sur des secteurs à enjeux situés plus en aval.

L'Unité territoriale du Grésivaudan au SYMBHI apporte son appui et son expertise pour accompagner les riverains du territoire dans leurs démarches (contact : contact@symbhi.fr).

Photo : embâcles sur l'Alloix suite aux tempêtes de l'été 2019



# « Balade autour du livre » : En route pour la nouvelle année

L'association « Balade autour du livre » repart pour de belles aventures en 2020. Festival pour les 0-6 ans, accueils d'auteur pour les scolaires, journée Balade, théâtre et partenariat avec l'UICG, tout cela pour le plus grand plaisir des petits et des grands, en donnant au village et aux habitants de La Buissière une saison culturelle épanouissante.

#### Un petit flash back

#### Dimanche 29 septembre : 17ème édition de la journée Balade autour du livre

Le village s'est baladé sous un soleil étincelant. Le public est venu nombreux pour les dédicaces des auteurs régionaux, installés dans la salle des fêtes, s'enivrer des notes africaines du groupe « Terya Foliba », ou encore voyager dans la « P'tite Ferme Animée », qui a conquis les enfants et les adultes. La calèche a accompagné tous les visiteurs d'un stand à l'autre des vide-bibliothèques chez l'habitant. La joie fut à son comble lors du spectacle des « Contes Joyeux » où 80 personnes ont pu s'évader autour de la planète. Cette année, petite surprise, un food-truck indien très achalandé, « Curry Veda » a attiré de nombreux gourmands.





Le concours de nouvelles a été encore une fois une réussite. Réservé aux résidents de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, il a permis à 21 adultes, 3 ados et 3 enfants de concourir. Les lauréats étaient présents pour la remise des prix et heureux de participer à la grande fête de La Buissière.



Il faut remercier tous les bénévoles pour leur engagement et leur dévouement pour que le village respire et s'enthousiasme à toutes les formes de cultures.



#### À venir en 2020

#### L'UICG continue

L'UICG, Université InterCommunale Grésivaudan, fêtera ses 10 ans d'existence en 2020. Des chiffres:

- 839 adhérents
- 1238 inscriptions aux différents cours
- 39 intervenants
- 9 conférences gratuites

Notre village accueille, pour cette cession 2019/2020, 3 cours dont 2 débuteront en janvier 2020.

Il n'est donc pas trop tard pour s'inscrire!

- Comprendre l'information économique, par Carime
- Comprendre les conflits et les apaiser avec la communication non violente, par Guy Testylier (début du cours le 13 janvier 2020)
- Neurobiologie des émotions, par Beate Bongrand (début du cours le 21 janvier 2020)

#### Pour tout renseignement, consulter le site www.uicg.fr

#### Dimanche 23 février - 16h30 : Festival 0-6 ans

L'association accueillera à la salle des fêtes, le spectacle « Le Rutabaga », du Bateau de Papier, en partenariat avec l'Espace Paul Jargot de Crolles, dans le cadre du festival 0-6, organisé dans toute la vallée. Adapté du conte russe « Penka », l'histoire sera représentée par des marionnettes qui auront fort à faire avec un rutabaga. Un atelier pour petites mains suivra la représentation.

Renseignements et inscriptions à l'Espace Paul Jargot.

#### Lundi 4 - mardi 5 mai : Une autrice/illustratrice d'albums pour deux écoles

L'école de La Buissière et celle de Sainte-Marie-d'Alloix recevront les 4 et 5 mai une autrice/illustratrice, Marine Rivoal, qui partagera avec les élèves de CP jusqu'au CM2 son talent de graphiste et d'illustratrice. Ces rencontres sont organisées dans le cadre des partenariats engagés depuis plusieurs années entre l'association et les deux écoles, afin de donner aux enfants la possibilité de côtoyer des personnalités aux compétences multiples.

#### Novembre : Théâtre « Les Chapardeurs »

La troupe des Théâtr'eux s'est remise au travail les mercredis soir depuis septembre. Deux comédiennes ont rejoint la troupe cette année : Corinne, qui vient du Touvet et Vanessa, qui effectue son retour après un entracte de quelques années. Donc, maintenant 7 comédiens sont au service des textes et du public.

La pièce en préparation est une comédie de François Scharr: « Les Chapardeurs ».

Les dates de représentations prévues à La Buissière sont les 21, 22, 27 et 28 novembre 2020. Deux sorties sont envisagées à La Terrasse et à Crêt-en-Belledonne.

Et toute l'année « Livres en balade », avec ses échanges de romans en libre circulation. Les lieux dédiés à ces échanges sont très prisés par la population de la vallée. Les retours positifs réchauffent le cœur des bénévoles engagés dans cette mission.

L'association « Balade autour du livre » remercie toutes les personnes qui donnent de leur temps pour que continue la belle aventure du livre dans nos villages, pour tous les enfants et les adultes en quête de belles rencontres.



# Loisirs et Sports : Un nouveau bureau !

Karen, Aurélie, Sylvie, Cécile, Bénédicte, Sophie et Marleine ont rejoint Franckie au sein de l'association afin de continuer à vous proposer des activités sportives et culturelles, des sorties familiales ou des animations.



Nous réfléchissons à de nouvelles propositions et nous vous solliciterons prochainement pour connaître votre avis et vos envies.



au hameau du Père Noël

# Connaissez-vous la bibliothèque de Sainte Marie d'Alloix?

/// La bibliothèque de Sainte Marie d'Alloix est la bibliothèque de proximité et de rattachement des communes de Sainte Marie du Mont, La Flachére et la Buissière.

#### S'inscrire ou renouveler son inscription

L'abonnement est gratuit pour les enfants de moins de 18 ans Le tarif est de 9€ pour un adulte et 16€ pour deux adultes. Il vous suffit de remplir une fiche d'inscription, aucun justificatif n'est demandé.

#### **Emprunter et rendre les** documents

Pour rendre les documents, c'est encore plus simple, déposez-les dans une des bibliothèques du réseau aux heures d'ouverture ou dans les boîtes retour 24h/24h.

Horaires de la bibliothèque de Sainte Marie d'Alloix

Avec le Pass'culture qui vous sera délivré vous pouvez emprunter des documents dans les 36 bibliothèques du réseau du Grésivaudan (livres CD, DVD, périodiques...)

Envie d'un document ? Réservez-le sur le portail des bibliothèques du Grésivaudan, indiquez dans quelle bibliothèque vous souhaitez le retirer, les bibliothécaires vous avertissent par mail, et vous avez 15 jours pour venir le retirer.

Mercredi 11h30/12h30 (semaines scolaires uniquement) et Mercredi 16h/18h30.

Samedi 10h/12h toute l'année.

Retrouvez toutes les informations sur le portail des bibliothèques: https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr/

#### EAU vos services en ligne

#### 2 outils à votre disposition :







\*Si vous résidez sur l'une des communes suivantes: Allevard, Barroux, Chapareillan, Crits. en Belledonne, Crolles Hameau de Montfort, Frages, Gonzalin, Hurtières, La Boissière, La Chapelle du-Bord, La Combe de Lancey, La Flochère, La Pierre, La Terrosse, Laval, Le Champ-près-Froges Le Haut-Bredo, Le Moutoret, Le Plateau des Potites Roches, Le Versoud, Les Adrets, Lumb Pontcharra, Revel, Saint-Jeon le Vieux, Saint-Maximin, Saint-Mury Monteymond, Saint-Nazaira les Eymes, Soint-Vincent de Mercuze, Sointe-Agnès, Sointe-Marie d'Alloix, Sointe-Marie du Mont Theys, Villard-Bannot.



#### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ISERE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.impots.gouv.fr

Grenoble, le 19 décembre 2019

#### Accueil personnalisé sur rendez-vous au profit des professionnels

La Direction départementale des Finances publiques de l'Isère informe ses usagers professionnels qu'à compter du 1er janvier 2020, un accueil exclusivement sur rendez-vous est mis en place.

Pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers professionnels sont invités à prendre rendez-vous de manière systématique :

- sur le site impots.gouv.fr rubrique « Contact » ;
- par téléphone au numéro de leur service de rattachement.

Avec ce nouveau service, les usagers sont assurés d'être rappelés ou reçus à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier.

**Professionnels** Pour mieux vous servir, l'accueil évolue





impots.gouv.fr (rubrique Contact)

#### Contact presse:

Direction départementale des Finances publiques de l'Isère - Communication, Séverine AVON : 04 76 85 75 03 severine.avon@dgfip.finances.gouv.fr









#### LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020 www.le-recensement-et-moi.fr

#### LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

#### LE RECENSEMENT. C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

- Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

#### LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

> POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR





#### Matinée conseil rénovation : une matinée pour s'informer! 1<sup>er</sup> février 2020 Pôle artistique et culturel **LE TOUVET**



Votre logement a besoin d'être rénové, et vous d'être conseillé ? Rendez-vous à la matinée conseil rénovation organisée par le Parc naturel régional de Chartreuse et la Communauté de communes Le Grésivaudan, dans le cadre de son dispositif Rénov'énerGie. Des spécialistes et professionnels répondront à vos questions. Quel que soit l'avancement de votre projet, vous y trouverez tous les conseils dont yous avez besoin.

#### Une matinée conseil rénovation à destination du grand public

Le Parc naturel régional de Chartreuse, Le Grésivaudan, ainsi que tous les professionnels et partenaires impliqués sur la rénovation et la construction durable, seront présents. Vous pourrez bénéficier de conseils indépendants de conseillers info énergie, rencontrer des artisans locaux et RGE, et d'autres professionnels du bâtiment. Ils seront présents pour vous conseiller sur les étapes et types de prestations possibles pour votre projet de rénovation.

N'hésitez pas à venir avec vos plans, photos, questions. Les événements précédents ont réuni une trentaine d'artisans locaux et RGE et plus de 80 porteurs de projets sont venus les rencontrer.



#### Infos pratiques

L'événement se déroule le 1er février 2020 de 9h à 13h au Pôle artistique et culturel du Touvet (90 avenue Montfillon)

#### L'entrée est libre et gratuite

#### **Objectif**

Le territoire de Chartreuse, comme la Communauté de communes Le Grésivaudan, est engagé depuis 2016 dans la démarche TEPOS. Elle vise à réduire la consommation d'énergie sur le territoire en faisant la promotion de la rénovation thermique des bâtiments et des artisans engagés dans cette démarche, aux côtés des partenaires (AGEDEN, Communautés de communes et plateformes de rénovation)

L'objectif est de sensibiliser les porteurs de projets publics et privés, ainsi que les professionnels du bâtiment à l'importance d'une rénovation performante.

#### Plus d'informations:

- sur le site internet du Parc naturel régional de Chartreuse, au 04 76 88 75 20 ou par mail à transition-energetique@parc-chartreuse.net ou sophie.roy@parc-chartreuse.net.
- sur le site internet du Grésivaudan : https://www.le-gresivaudan.fr/283-vos-rendez-vousenergie.htm , au 0 801 902 138.



#### MAIRIE DE LA BUISSIÈRE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Le matin de 8 à 12 h le LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI L'après midi de 16 à 18 h le LUNDI et le VENDREDI

> contact@mairie-la-buissiere.fr 04 76 97 32 13

#### www.mairie-la-buissiere.fr

#### LES HORAIRES DES DECHETTERIES

Déchetterie	Adresse	Horaires d'ouverture	Contact
		Lundi : 14h à 18h (19h en été)	SIBRECSA ( Syndicat Intercommunal du
		Mardi, Jeudi : de 8h à 12h	Bréda et de la combe de Savoie) Tél. 04
	Route de la Buissière	Samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h	76 97 19 52
Le Cheylas	38570 Le Cheylas	(19h en été)	ambassadeur.sibrecsa@orange.fr
		Mardi et Jeudi : de 14h à 18h (19h	
		en été)	SIBRECSA ( Syndicat Intercommunal du
		Lundi, mercredi,ve,dredi et samedi	Bréda et de la combe de Savoie) Tél. 04
	ZI de pré Brun	: dec 8h à 12h et 14h à 18h (19h en	76 97 19 52
Pontcharra	38530 Pontcharra	été)	ambassadeur.sibrecsa@orange.fr

# Nos artisans, commerçants et producteurs ...













#### **PONTCHARRA AUTOMOBILES**

RN 90 04.76.97.86.70

#### **ANNE SO TRAITEUR**

2545 RN90 Batiment le chaos 06.61.92.94.03 annesophiecoquand@yahoo.fr

#### **GRÉSINOIX**

105 Chemin Clos 04.76.92.37.45 gresinoix@gmail.com

#### AFFÛTAGE LAPIERRE

561 rue du Château Daupin 04.76.08.49.22 / 06.80.08.76.84 veronique.lapierre38@orange.fr

**GITE « LE BOISSIEU »** *Gite de France Isère* 10 place Denis Salvaing de Boissieu 38530 La Buissière 04.76.08.49.19 gilbert.charvet0666@orange.fr

### LA GRANGE DU BOISSIEU EXPOSITIONS D'ART CONTEMPORAIN

Place Denis Salvaing de Boissieu, Le Boissieu info@lagrangeduboissieu.fr